

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Enquête sur les salaires 2013

Architectes, ingénieurs en génie civil, ingénieurs en génie rural et géomètres, ingénieurs en techniques des bâtiments, architectes paysagistes, urbanistes, spécialistes de l'environnement

Une enquête sur les salaires a été menée en 2013, pour la première fois depuis 2009. Désormais, les salaires sont saisis selon le sexe, et les salaires de débutant et de stagiaire sont saisis séparément. L'enquête auprès des associations FAS, FSAP, FSAI, FSU, IGS, SIA, ASEP, SICC et USIC s'est, pour la première fois, déroulée sur la nouvelle plate-forme en ligne. Il est désormais prévu de mener l'enquête sur les salaires sur une base bisannuelle. La déclaration des salaires des employés est anonyme et comprend le numéro et le niveau de fonction, le statut (salaire normal, salaire de débutant, salaire de stagiaire), le sexe, l'année de naissance, le salaire brut, les prestations salariales accessoires et les prestations salariales variables. Les données salariales de 569 entreprises au total ont été prises en compte lors de l'enquête sur les salaires 2013. Ces entreprises ont livré un total de 9'190 salaires et une masse salariale totale d'environ CHF 908 millions. Elles étaient 30 entreprises de plus à participer à l'enquête de 2009, mais le volume de données recueilli était moindre (8'538 salaires et une masse salariale de CHF 825 millions).

Évaluation des bureaux selon la spécialité	2009	2013
Architectes	249	228
Ingénieurs civils	169	122
Ingénieurs CVSE	32	62
Ingénieurs du génie rural et géomètres	107	59
Urbanistes	20	48
Architectes-paysagiste	17	32
Spécialistes de l'environnement	5	18
Total	599	569

USIC

Union Suisse des Sociétés d'Ingenieur-Consultants
Schweizerische Vereinigung Unabhängiger Ingenieurunternehmungen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIBEC and EFCA

Ingenieur-Geometer Schweiz
Ingénieurs-Géomètres Suisses
Ingegneri-Geometri Svizzeri

IGS

fsai'

fédération suisse des architectes indépendants
federazione svizzera degli architetti indipendenti
Verband freierwerbender Schweizer Architekten
www.fsai.ch

**BSA
FAS**

**Bund Schweizer Architekten
Fédération des Architectes Suisses
Federazione Architetti Svizzeri**

BSLA

Fédération suisse des urbanistes
Fachverband Schweizer Raumplaner
Federazione svizzera degli urbanisti

FSU

**SWKI
SICC
SITC**

**SVU
asep**

schweizerischer verband der umweltfachleute
association suisse des professionnels de l'environnement
associazione svizzera dei professionisti dell'ambiente
swiss association of environmental professionals

Bases de l'enquête

Les données salariales recueillies constituent le salaire de base négocié en 2013 qui serait assujéti à l'AVS, conformément aux explications:

- sans les allocations familiales ou pour enfants
- sans l'indemnisation pour les heures supplémentaires
- sans les cotisations de l'employeur à l'AVS, l'AC, la LPP, la SUVA et aux indemnités journalières en cas de maladie
- avant les déductions, c'est-à-dire en comptant les cotisations de l'employé à l'AVS, l'AC, la LPP, la SUVA et aux indemnités journalières en cas de maladie
- en comptant les indemnités forfaitaires, les suppléments pour déplacement, etc., pour autant qu'ils ne constituent pas un remplacement des frais
- en comptant les indemnités de renchérissement
- en comptant le treizième salaire et la gratification
- en comptant les prestations salariales accessoires, par ex. le véhicule de fonction et le salaire en nature
- en comptant les prestations variables, par ex. la participation aux bénéfices

Le salaire total est la somme des composantes salariales énoncées ci-dessus. Les résultats obtenus sont basés sur les chiffres qui ont effectivement été déclarés par les entreprises de toutes les régions de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. Dans le cas des raisons individuelles, des sociétés de personnes et des actionnaires uniques dirigeants, c'est le salaire total effectivement fixé pour l'année de réalisation de l'enquête ou celui qui serait versé à un membre du personnel d'encadrement salarié du bureau pour un travail comparable (sans indemnisation des heures supplémentaires) qui est saisi. Les rémunérations salariales disproportionnées (vers le haut comme vers le bas) ont été éliminées. Le taux d'occupation des collaborateurs à temps partiel a été converti en taux à 100%.

NOUVEAU

Calculateur de salaire en ligne: combien devriez-vous gagner?

Par sa création du calculateur de salaire, la SIA réalise un souhait maintes fois exprimé. Le calculateur de salaire permet de faire des comparaisons en appuyant simplement sur un bouton. Les utilisateurs peuvent consulter le salaire appliqué en cliquant sur le paramètre de leur choix (par ex. fonction, grande région, taille du bureau, catégorie d'âge). Le nombre de données disponibles pour le salaire sélectionné est également indiqué, car ce n'est, bien évidemment, pas la même chose si l'on dispose de 150 données salariales ou de 30 uniquement. Les participants à l'enquête disposent d'un libre accès au calculateur de salaire.

Plus de détails sur l'enquête sur les salaires 2013

Alors souscrivez un abonnement qui vous permettra de consulter l'étude détaillée des résultats sur <https://benchmarking.sia.ch>. Cet abonnement est valable pendant un an et donne accès à l'enquête sur les salaires 2013 ainsi qu'à l'enquête sur les chiffres clés 2012.

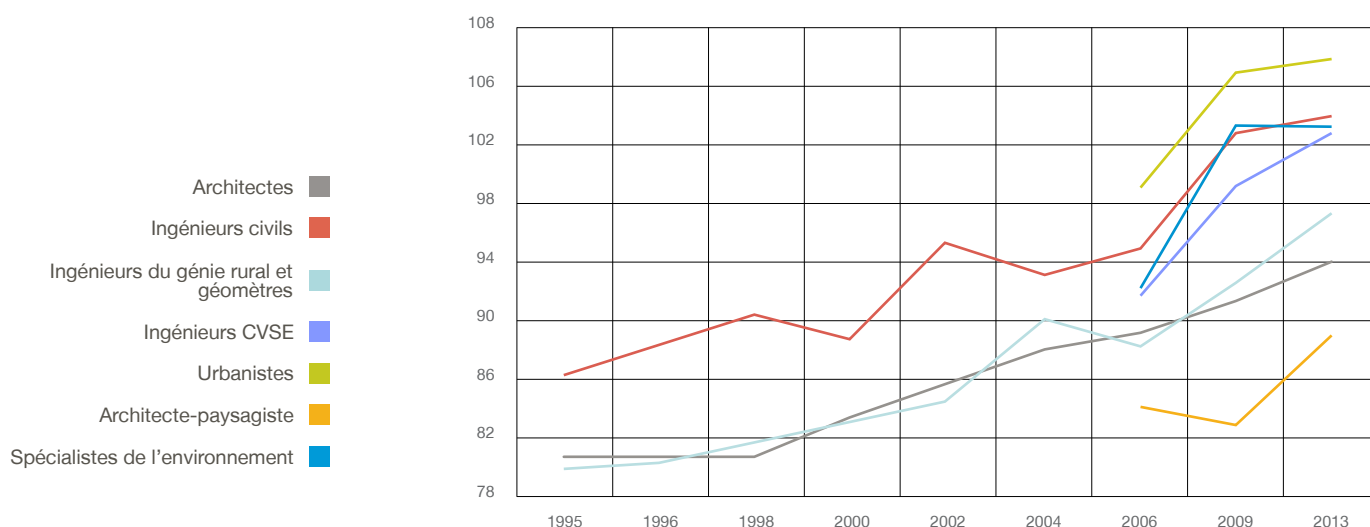
Prix

Membre de la SIA	CHF 240.–
Membres des associations partenaires	CHF 240.–
Non-membres	CHF 360.–

Les participants à l'enquête disposent d'un libre accès à cette plate-forme.

Fait 01 Une augmentation modeste des salaires

Augmentation des salaires totaux moyens (depuis 2009) de CHF 96'640.– à CHF 98'830.–, ce qui correspond à une augmentation de 2,3 %. On aboutit à une augmentation de 2,1 % du salaire réel, compte tenu du renchérissement de 0,2 %.



Fait 02 Salaires moyens des femmes inférieurs à ceux des hommes dans quasiment toutes les spécialités

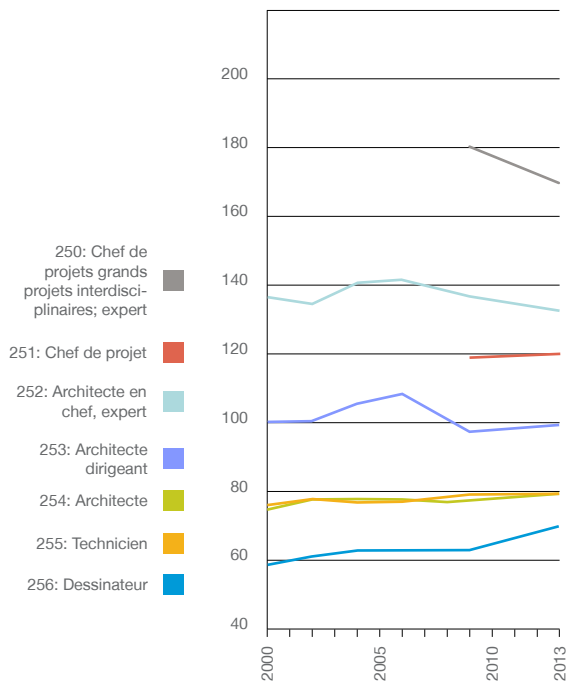
La première analyse des salaires selon le sexe montre que les femmes perçoivent des salaires moyens inférieurs à ceux de leurs homologues masculins dans quasiment toutes les spécialités. Ceci s'explique, en partie, par le fait qu'il y a nettement plus d'hommes occupant les niveaux de fonction supérieurs (par ex. architectes cadres, architectes en chef, chef de projet, chef de projet d'envergure), ce qui augmente le salaire moyen de tous les niveaux de fonction. On constate cependant, lors de l'analyse détaillée, que les salaires des femmes dans les niveaux de fonction comparables sont inférieurs à ceux des hommes.

Fait 03 Salaires de débutant très différents et salaires de stagiaire bas dans toutes les spécialités

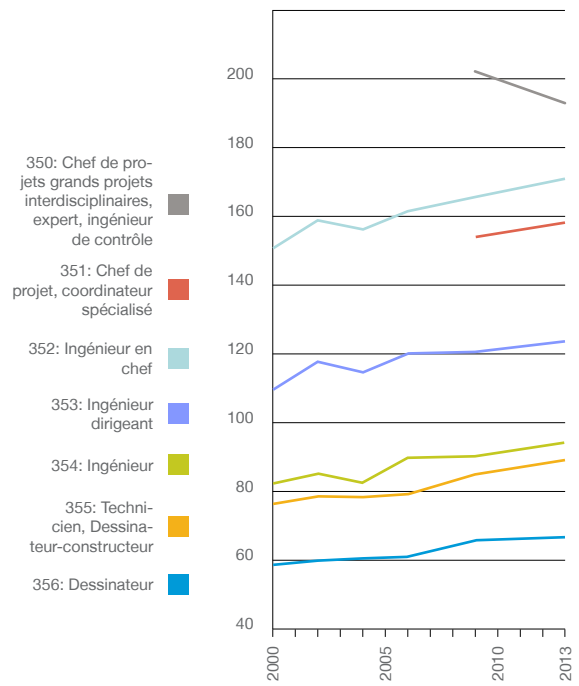
Les salaires de débutant moyens dans les fonctions «architecte», «ingénieur», «urbaniste» et «spécialiste de l'environnement» se situent entre CHF 66'000.– (architecte) et CHF 93'000.– (ingénieur en techniques des bâtiments) en moyenne. Les salaires de stagiaire sont particulièrement bas, à savoir d'environ CHF 30'000.– en moyenne, dans toutes les spécialités.

Salaires des spécialités individuelles millier de CHF

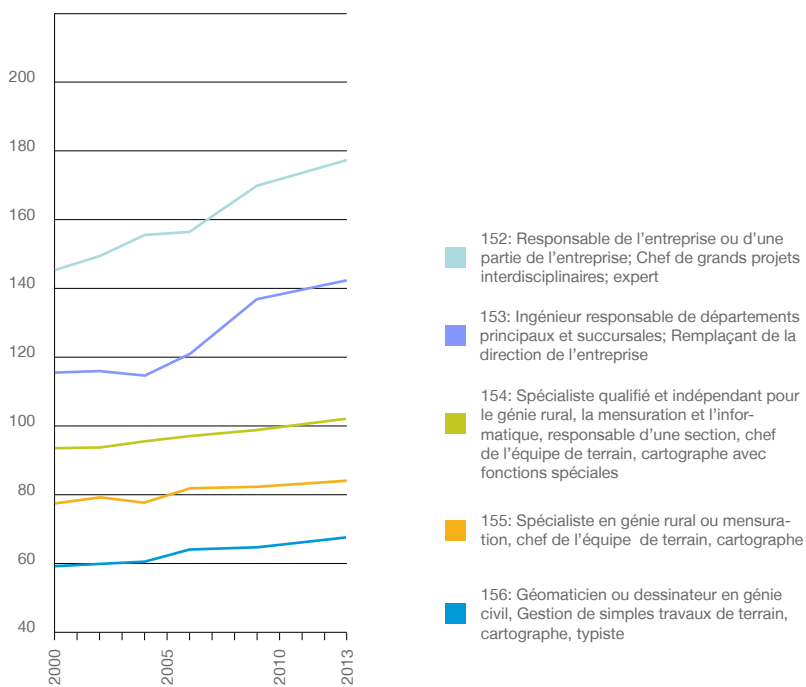
Architectes



Ingénieurs civils

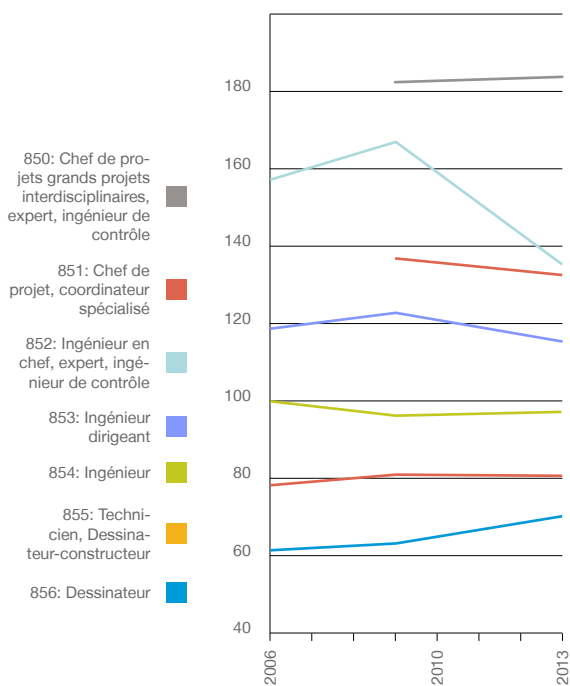


Ingénieurs du génie rural et géomètres

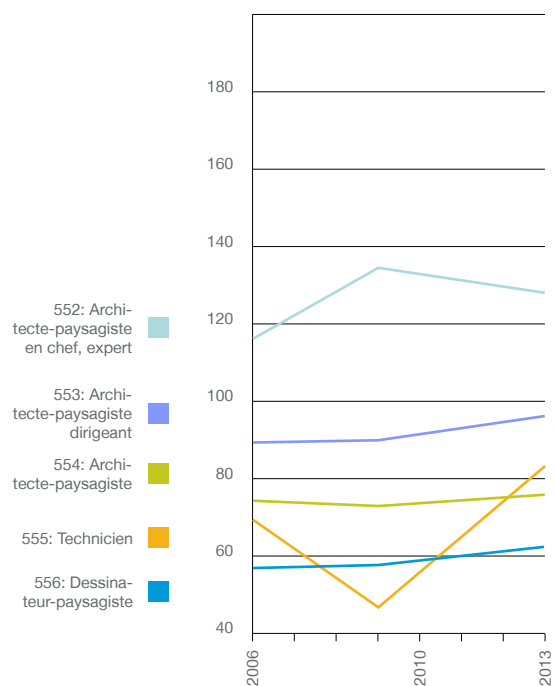


Salaires des spécialités individuelles millier de CHF

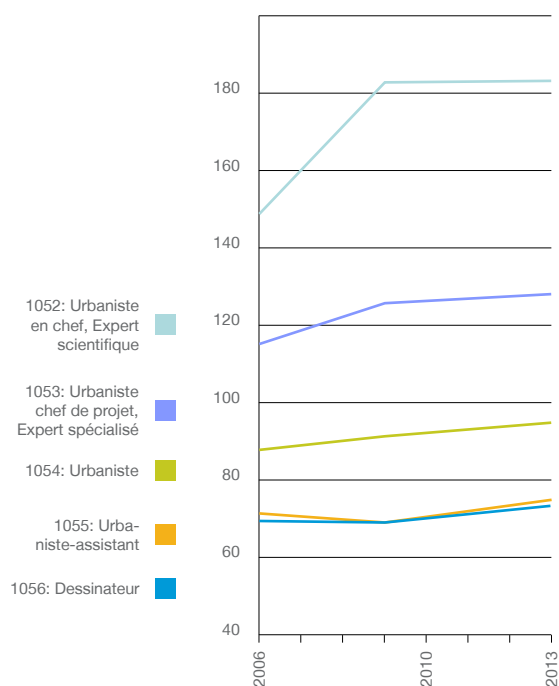
Ingénieurs CVSE



Architectes-paysagiste



Urbanistes



Spécialistes de l'environnement

